

**Nombre**

de conseillers en exercice	7
de présents	6
de votants	6

**N° 22/2015**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 10/08/2015**

**OBJET : RENOVATION DU LOGEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE  
DE RIEUTORT**

L'an deux mille quinze et le dix août à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

Étaient présents : MMs Eric MALHERBE, Nicolas BOISSONNADE, Roger BRUN, Nicolas PERRET, Jacques THIOT, Urbain VIGIER.

Étaient absents : Mme CHAYLA Valérie.

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : Mr Roger BRUN ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de rénovation du logement de l'ancienne école de Rieutort. Il donne lecture des devis estimatifs de ces travaux d'un montant de 32 973.13 € H.T.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal :

- donne un avis favorable pour la réalisation de ces travaux.
  
- sollicite un financement auprès de l'Etat (DETR).
  
- adopte le plan de financement prévisionnel suivant :

Subvention DETR	19 783.00
Subvention Département	6 595.00
Fonds propres de la commune	6 595.13
TOTAL	32 973.13
  
- donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tout document relatif à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Pour extrait conforme au registre  
Fait à MARCHASTEL le 10/08/2015  
Le Maire

